

---

# Construire

---

Téléchargé depuis **Des facultés sur le front du droit** le 04/06/2026

<https://expo-grande-guerre-biu-cujas.univ-paris1.fr/construire/>

---



A L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

L'Institut de droit international, qui n'avait pu se réunir durant toute la guerre, vient de tenir, sous la présidence de sir Thomas Barclay, son vice-président, dans la salle des Actes de la faculté de droit de Paris, une courte session extraordinaire. Une trentaine de membres appartenant aux nationalités française, alliées ou neutres y ont pris part. L'Institut, qui s'est borné à l'expédition des affaires administratives, a décidé de se réunir en session ordinaire à Washington, en octobre 1920, sous la présidence de M. Elihu Root, pour examiner les infractions au droit des gens commises durant la dernière guerre.

[16 août 20189](#)  
[novembre 2018](#) [Des](#)  
[facultés sur le front du](#)  
[droitConstruire](#)

[14 août 20189](#) [novembre 2018](#) [Des facultés sur le front du droitConstruire](#)

## [La participation des juristes français à la conférence de la Paix de 1919](#)

### [Les facultés de droit sur la scène médiatique de l'après-](#)

Dès la fin du conflit, les vainqueurs de la Première Guerre mondiale avaient voulu donner une coloration juridique nouvelle à l'Europe qui devait apparaître sur les décombres des empires déchus. Clemenceau avait ainsi parlé de la création d'une « Europe de droit » qui devait être l'objectif ultime des Alliés au moment où ils allaient négocier la paix. Dans cette optique, les Alliés ont dû avoir recours à des juristes, en particulier à des spécialistes du droit international dont les avis techniques ont été régulièrement sollicités aux fins d'expertise. Nous entendons par juristes ceux dont leur formation connaissent le droit, et de ce fait le pratiquent ou l'appliquent. Quelle marque ont imprimée les juristes français sur les négociations et les traités de paix ?

Ont-ils eu un [pour lire la suite...](#)

[guerre: une reconstruction entre revanche et espérance](#)

Épreuve pour la société française dans son ensemble, la Grande Guerre l'est aussi pour l'Université, et notamment les facultés de droit. Ces « petites sociétés diverses », selon les mots d'Emmanuel Kant, qui seraient une parcelle de l'« État

